**4/06/20**

# La crise Covid : témoignage et réaction de radiothérapeutes libéraux

**La France est championne de l'OCDE des prélèvements fiscaux et sociaux, mais la surmortalité en mars-avril y a été de 26 %, soit le double qu'en Allemagne.**
**Ce triste bilan doit amener à questionner l'efficacité du système de santé et de sa gouvernance.**
**Une administration hypertrophiée à l'extrême s'est révélée source d'inégalités, de lenteurs et d'erreurs qui ont laissé pantois les médecins de terrain.**
**Voici un témoignage : au plus fort de la crise Covid, il fallait continuer à soigner les cancers.**

Très vite, la question d'un traitement correct et sûr des cancers pendant la période Covid s'est posée. Il fallait certes prendre en compte l'épidémie, mais aussi garder le focus sur la pathologie cancéreuse et sur les traitements nécessaires. On devait en même temps protéger le personnel.

## Mobilisation générale des praticiens

La radiothérapie est un « petit monde » et la collaboration « public-privé » y est bonne.
Les praticiens libéraux ont un syndicat, le syndicat national des radiothérapeutes oncologues (SNRO).
Des représentants libéraux siègent au bureau de la Société Française de Radiothérapie Oncologique (SFRO) et y sont entendus au même titre que leurs collègues du public.
Dès le 3 mars, le professeur Cosset, directeur médical des centres de radiothérapie Amethyst France, a interrogé les deux instances. En une semaine, le couple SFRO-SNRO, avec la société française de physique médicale (SFPM), a rédigé des recommandations permettant une prise en charge optimale des patients cancéreux ; par exemple, organiser un roulement des équipes pour éviter que tout le monde soit infecté par un patient porteur de Covid 19.
Pour bien situer cette période, il faut se rappeler que le confinement a débuté le 17 mars.
Ainsi, avec une grande réactivité, la radiothérapie française, dans toutes ses composantes, a pu élaborer des bonnes pratiques de crise. Les échanges par mail ont été nombreux, afin d'apprendre les uns des autres et de se soutenir, car beaucoup de praticiens se sont sentis abandonnés par les tutelles.

## Pas de masques pour les libéraux traitant les cancers !

En effet, à partir de ce moment a commencé l'absurde, conséquence du mille feuilles administratif français, inefficace, inutile, source de retard de décisions et, pour certaines strates, méconnaissant le terrain voire méprisant ses acteurs. Voici les faits :
Dans les recommandations, il était indiqué que le masque pour le personnel était obligatoire, devait être changé toutes les quatre heures et qu'il fallait si nécessaire le fournir aux patients (cancers ORL, pulmonaires, signes d'appel).
Or, il y eut bien des dotations…mais seulement pour les établissements de soin ; et les cabinets de radiothérapie libérale ne sont pas considérés juridiquement comme établissements de soin !
Ainsi, pas de dotation de masques pour ces cabinets soignant des cancéreux, et ce en pleine épidémie de Covid 19 et en pleine pénurie d'équipements de protection !
En Bretagne par exemple, il a fallu contacter les antennes départementales Gestion-Covid de l'Agence Régionale de Santé (ARS).
Résultat : le cabinet de radiothérapie libérale de Vannes a reçu sa dotation dès la semaine suivante ; celui de Brest a dû relancer 3 fois ; celui de Rennes a obtenu satisfaction après 3 semaines et a pu poursuivre en attendant grâce aux dons de dentistes et de cabinets vétérinaires ; et celui de St Brieuc a attendu un mois !

Notre syndicat a dû informer ses adhérents de l'existence de ces antennes locales ARS-Covid, car elles ne se sont jamais manifestées d'elles-mêmes.
Et à l'échelle de la France, il y a eu toutes sortes de réponses : au mieux des dotations conformes ; le plus souvent une dotation ne couvrant pas tous les besoins ;parfois des dotations « la main forcée » en menaçant de venir voir après la crise pourquoi les équipes avaient jugé bon d'alerter la presse ou les politiques ; ou des réponses négatives en demandant aux cabinets de voir avec les cliniques privées avec lesquelles ils travaillent habituellement ; et le plus souvent des non-réponses…
En résumé : beaucoup d'inefficacité ou de mauvaise foi.

Les soignants et les professionnels de nos cabinets de demandaient qu'à être protégés pour venir travailler en évitant d'être exposés et de faire courir des risques à nos patients et aussi à leurs proches.
Un exemple caractéristique, Nîmes : il y a 10 ans, tous les acteurs de la cancérologie, publique et privée, se sont regroupés sous l'égide de l'ARS pour la création d'un institut du cancer. Mais la nouvelle direction de l'ARS demande maintenant que les patients du libéral passent administrativement en dossier CHU. On dépouille donc le cabinet privé…Eh bien, pas de masques pour ses soignants ! Par bonheur, l'équipe du CHU a partagé avec ses confrères libéraux ce matériel indispensable : les équipes de terrain se montrent donc beaucoup plus responsables que les tutelles chargées théoriquement d'assurer à tous un accès aux soins de qualité.
En région parisienne, la plupart des équipes libérales ont galéré pour obtenir les masques avec toujours cette réponse « mais vous n'êtes pas un établissement de soin ». On peut d'ailleurs remarquer que les manipulateurs de radiothérapie n'ont été reconnus parmi les professionnels pouvant obtenir des masques en pharmacie que le 20.04.2020, alors que dans un centre comme Vannes, c'est 200 patients qu'ils côtoient tous les jours, et une population fragile !
Le président de la SFRO, le Pr Philippe Giraud, a pu œuvrer pour que finalement les centres libéraux d'Ile de France obtiennent les masques ; une nouvelle preuve que les équipes médicales s'entendent pour le bien des patients.

**<u>Le réveil des administrations pour reprendre la main après la bataille</u>**

Dès le début du confinement, les médecins ont pensé à l'après.
SFRO/SNRO/SFPM ont donc complété leurs recommandations par une stratégie de reprise d'activité.
Quelle surprise de voir alors les tutelles se réveiller et créer des comités pour gérer cette reprise !
Tous les sigles y passent : INCA, représentants cancérologiques des ARS, DGOS, ATIH, CNAM…Et on laisse quelques strapontins pour les médecins au travers des sociétés savantes.
On nous promet une interrogation de la base, un recueil des données, leurs analyses et un retour avec recommandations pour la mi-juin avec une première réunion le 5 mai.
En tant que radiothérapeutes libéraux nous nous insurgeons contre cette démarche, son organisation et les délais promis.
En effet, tous les dossiers concernant notre spécialité traînent depuis de nombreuses années.
Des exemples : nomenclature et forfaitisation pour harmoniser public et privé : 10 ans ;passage des cabinets libéraux en établissements de soins : 8 ans ; audit par les pairs : 4 ans ; etc.
Pour chacun de ces projets, les réunions et les comptes-rendus s'accumulent, mais il faut des sessions à l'Institut National du Cancer (INCA), puis un transfert à la Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS), puis un retour à l'INCA et au besoin l'arbitrage du ministère, avec alors une séance regroupant les autres tutelles : HAS, ATIH, CNAM…et toujours aucune décision !
Et là, en 5-6 semaines on veut recueillir, analyser, écrire et diffuser des recommandations ? De qui se moque-t-on ?
Le problème est celui de toute la gouvernance du système de santé : une multiplicité de strates administratives…chacune campée sur ses prérogatives. La seule instance avec laquelle les cancérologues travaillent assez librement, en étant écoutés, est l'INCA : souvent il y a plus de médecins que d'administratifs. Mais l'INCA n'a aucun pouvoir décisionnel.
Il est toujours incongru de voir des instances administratives penser savoir mieux que les praticiens ce qu'il faut faire. Si encore nous avions des visites sur le terrain, il y aurait matière à échanges et discussions enrichissantes…Mais non, cela se traite en bureau.

Et croit-on que le processus s'arrête là ?
Eh bien non : la mise en application dépend alors des ARS…avec l'impression d'avoir à faire à des baronnies. Deux exemples :
A Valence, les masques ont été attribués au centre libéral de radiothérapie après alertes médiatiques et politiques, mais l'ARS ose aujourd'hui écrire : « pour garantir l'accès et la continuité des soins des patients pris en charge pour le traitement d'un cancer, l'ARS doit être informée des choix organisationnels qui seront retenus au sein de vos établissements ». Que ne s'en est-elle pas occupée pendant la crise en fournissant à tous les outils nécessaires à leur mission !
En Bretagne, le comité de 40 personnes en visioconférence comprend…7 médecins de terrain, « à qui téléphone le premier » et s'il y en a plus, on fera tourner…les médecins de terrain, pas les administratifs !
On pourrait multiplier à l'envi de tels exemples.

**La réaction du Syndicat national des radiothérapeutes oncologues (SNRO)**

Il faut remédier au manque de pragmatisme et d'efficacité par des réformes simples : que l'institut national du cancer (INCA) devienne une entité décisionnelle, et que les autres organismes (DGOS /HAS/ATIH…) soient chargés de mettre en pratique ce que les praticiens pensent être le mieux pour l'exercice de leur métier au service des patients.
Qu'au niveau régional, il y ait des commissions paritaires public/privé avec des médecins nommés par leurs pairs et que les ARS soient chargées d'appliquer là aussi.
Il faudrait que toutes ces agences (et encore, a-t-on besoin de toutes ?) intègrent la notion qu'elles sont au service de la population et des acteurs de santé pour que le soin soit le meilleur possible.
N'oublions pas : la contribution financière des Français est la plus élevée de l'OCDE ; ils méritent mieux que ce qu'ils ont subi.

***Dr Erik Monpetit , Radiothérapeute libéral, Centre Saint Yves-Vannes, Président du SNRO, pour le bureau( Drs N Barbet, RJ Bensadoun, PE Cailleux, F Darloy, A Hasbini, I Marquis, Y Pointreau, F Rocher, E Teissier), et des membres du SNRO, entre autres, Drs M Bosset , C Champetier, JB Paoli, Y Rouah, B Vié.***

**SYNDICAT NATIONAL DES RADIOTHERAPEUTES ONCOLOGUES**
168 A rue de Grenelle – 75007 PARIS
Tél : 01.53.59.34.07. – Fax : 01.45.51.83.15. Mail : soline@fnmr.org